

MOTION présentée par la commission SANTÉ AU TRAVAIL

Le problème majeur devant lequel se trouvent tous les militant(e)s de terrain est celui de la dégradation de la santé au travail. De plus en plus de travailleurs ne sont plus capables de faire face aux contraintes grandissantes du travail. Face à celles-ci, soit ils adoptent des attitudes de retrait, soit ils se lancent dans une suractivité qui, au final, débouche sur un épuisement professionnel et les pathologies lourdes qui en découlent, et sur une désolidarisation des équipes de travail.

La prise en charge de cette réalité là n'est pas facile dans la mesure où il n'y a pas de solutions toutes faites. Il nous faut tout autant agir dans l'urgence devant le risque, que dans la réflexion et la stratégie pour la prévention, et surtout pour inverser cette tendance.

C'est pour cela qu'il n'y a pas, dans notre syndicalisme, de militants qui soient plus concernés que les autres par ce problème. C'est l'affaire de tous, individuellement bien sûr, mais surtout collectivement.

Bien sûr, nous ne sommes ni médecins, ni infirmières, ni psychologues. Mais nous sommes des femmes et des hommes qui avons fait le choix d'aider et de représenter nos collègues, et nous sommes celles et ceux qui connaissent le mieux leur contexte de travail qui est aussi le nôtre. Et nous devons bien reconnaître que la situation de la santé au travail ne fait que s'aggraver.

Depuis plusieurs années, à SUD, nous lançons des cris d'alarme et nous agissons pour mesurer cette souffrance et essayer d'y mettre les mots justes. Et nous avons certainement contribué à cette prise de conscience qui émerge, tant au niveau syndical que patronal et gouvernemental.

Mais comprendre n'est qu'une étape.

Nos dirigeants ont bien senti qu'il fallait faire quelque chose, obligés surtout de se plier à un cadre réglementaire contraignant. Mais comme d'habitude leurs réponses sont celles de gestionnaires aveugles à la réalité du terrain. Il s'agit pour eux de gérer le stress. En clair, ne surtout pas changer l'organisation et les conditions de travail, mais simplement formater les salariés pour qu'ils s'y adaptent.

C'est aux salariés et aux syndicats de faire changer les choses. Et ça ne se fera pas sans rapport de force. Et nous n'aurons jamais l'avantage dans ce rapport de force sans la participation et la confiance des travailleurs.

Cette confiance passe par le sentiment qu'ils ont de la prise en compte au quotidien de leurs problèmes par leurs représentants. Et c'est pour ça que nous devons encore plus aller à la rencontre de nos collègues, nous confronter avec eux au travail réel, et être les acteurs de la reconstruction du dialogue dans les unités de travail, pour maintenir des collectifs de travail qui sont en train de se déliter.

C'est une mission qui demande beaucoup de temps, de moyens, de disponibilité et de courage. Mais c'est là que se gagne la confiance et que se bâtit la mobilisation, pas dans les interminables et stériles réunions avec nos dirigeants. C'est pour cela que c'est l'ensemble de la section syndicale qui est concerné, et pas seulement les élus de CHSCT. Ce constat, actuellement débattu au sein de la

Commission Santé au Travail de Solidaires, nous amène à la question des moyens. Une réflexion est déjà engagée sur les outils nécessaires à tous les militants pour comprendre et agir en santé au travail. Des modules de formation, qui pourraient être dispensés à des sections syndicales regroupées, et qui seraient aussi des temps d'échange de pratique et d'élaboration de plans d'action, sont à l'étude.

Sus Caisses d'Épargne a été précurseur dans le domaine de la prise en compte de la souffrance au travail, et il nous appartient de rester dans cette dynamique en nous inscrivant dans cette démarche interprofessionnelle tant au sein de Solidaires que dans nos entreprises.